

DECRET N° 77/765 DU 29/12/77

Portant nomination de Monsieur MBEMBA  
François, Inspecteur Principal des Impôts  
en qualité de Contrôleur d'Etat auprès  
du Ministre des Mines et de l'Energie.

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE  
DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,  
MINISTRE DU PLAN,

Vu l'acte fondamental du 5 avril 1977 ;  
Vu l'acte n° 005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du  
Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;  
Vu l'acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organi-  
sation et la structuration du Comité Militaire du Parti ;  
Vu le décret 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination des  
Membres du Conseil des Ministres ;  
Vu l'ordonnance n° 035/77 du 28 Juillet 1977 relative à  
l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du  
Congo ;  
Vu le décret n° 77/553 du 3 Novembre 1977 portant organi-  
sation du Ministère des Finances ;  
Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion  
du 3 Novembre 1977 ;

DECRETE :

ARTICLE 1ER.- Monsieur MBEMBA François, Inspecteur Principal des  
Impôts, précédemment Délégué du Contrôleur Financier, est nommé  
Contrôleur d'Etat auprès du Ministre des Mines et de l'Energie.

ARTICLE 2.- Sont abrogées toutes les dispositions antérieures  
contraires.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date  
de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Jour-  
nal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué par-  
tout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 29 DECEMBRE 1977

Par le Deuxième Vice Président  
du Comité Militaire du Parti,  
Premier Ministre, Chef du Gou-  
vernement, Ministre du Plan,

P. Le Ministre des Finances,  
Le Ministre délégué auprès du Premier  
Ministre, chargé du Plan,

François BITA.

Le Ministre des Mines et de l'Energie,  
chargé de la Recherche Scientifique,

COLONEL Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre du Travail et de la  
Justice, Garde des Sceaux,

A. MOUSSOU-FOUATI.